



**Décidément Mr le Maire n'aime pas les syndicats !!!
Maintien de la Bourse du travail à Villejuif, non à l'expulsion des 5 syndicats !**

Profitant de la période estivale, Mr le Maire, F. LE BOHELLEC, a saisi en référé le Tribunal Administratif de Melun pour demander **l'expulsion sous astreinte de 200 €/jour et la condamnation (2000euros) des 5 syndicats** de la Bourse du travail rue J. Jaurès à Villejuif. Locaux pourtant mis à disposition à titre gracieux par la collectivité locale depuis des dizaines d'années en reconnaissance de l'utilité sociale des syndicats dans notre pays.

En 2015, dans un élan de vente et de bradage de biens patrimoniaux pour renflouer les finances de la ville soumise à l'austérité que Mr le Maire a, lui-même, accompagné dans sa famille politique, la Bourse du travail avait été épargnée grâce à la résistance et aux multiples mobilisations que nous avons entreprises à l'époque avec les salariés et résidents de Villejuif.

Courant 2016, Mr le Maire, dans un excès d'autoritarisme, nous expédiait un projet de convention de mise à disposition des locaux « à prendre ou à laisser » comportant des charges importantes et excessives supportées par les syndicats, sans plus d'explication ni de précision, alors que nous étions en pleine discussion et négociation !

En réaction, les syndicats demandaient à être reçus comme ils le notifiaient dans un courrier en date du 27 juin 2016.
TOUJOURS SANS REPONSE A CE JOUR !

2017, c'est le bouquet. Les syndicats sont expulsés sur décision de justice conformément à la demande et la bassesse de Monsieur LE BOHELLEC. Le tribunal administratif de Melun, donc l'Etat, n'a, en effet, pas voulu reporter ni écouter nos arguments. Justice de classe ?! Justice indépendante et neutre !? Nous nous interrogeons sérieusement devant cette affaire pour le moins expéditive au cœur de l'été.

La méthode employée par la majorité municipale masque un passage en force et un manque de courage évident de répondre à notre souhait de concertation. C'est un dédain envers les Organisations syndicales déjà mises à mal au plan communal comme les associations.

Devant cette attitude, une réaction syndicale et juridique forte s'impose.

Dès ce jour, une demande d'audience auprès de Mr le Maire et du Préfet du Val-de-Marne est entreprise.

Très prochainement face au mépris et laminage en règle des organisations syndicales sur ce territoire, nous entendons alerter et agir puissamment pour le maintien et la pérennisation de la bourse du travail de Villejuif au service des salariés, actifs, retraités et privés d'emploi.

Nous appelons les salariés et résidents de Villejuif, les syndicats du Val-de-Marne à ne pas accepter l'inacceptable en répondant massivement présents aux appels à l'action qui seront prochainement décidés.

Une prochaine rencontre des syndicats est fixée fin août.

Créteil le 10 aout 2017